

EDITO

Sur l'antenne Alsace les RPS (Risques Psychos Sociaux) sont très présents ! Les clignotants sont déjà de couleur orange d'après le rapport du médecin du travail. Attention à ce qu'ils ne passent pas en rouge avec le projet Tempo. A vouloir faire plus sans moyens humains et un réel travail sur l'organisation de travail pour la rentrée, on va droit dans le mur ! Est-il nécessaire de rappeler à notre direction que l'employeur a obligation de résultat sur la santé des salariés ?

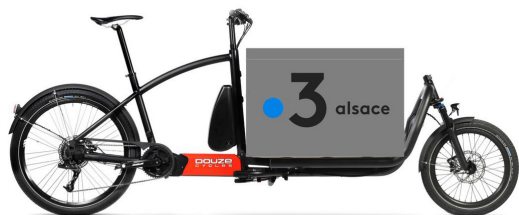
Les règles ne sont pas applicables pour tout le monde ! Sans surprise vous allez me dire ?
On vous raconte quand même ! Bonne lecture.

Emeline Droxler

Titulaire de l'Instance de Proximité de France3 Alsace - Elue au CSE Réseau - Déléguée Syndicale Centrale FO

Points traités lors de l'Instance de Proximité de Juin 2023

Rétropédalage!



Il y a 2 mois, lors de l'instance du mois d'avril (voir ci-dessous), la direction nous annonçait qu'il était interdit d'utiliser les moyens de locomotion personnels à des fins professionnelles.
Et STOP aux vélos cargo donc ! Extrait du relevé de décision de l'instance de proximité d'avril dernier :

8. Vélo cargo

Les salariés ne sont pas autorisés à utiliser leur vélo ou tout autre moyen de locomotion personnel (trottinette etc...) pour partir en reportage pour une question d'assurance. Seules les voitures France 3 sont autorisées. Un rappel sera fait en ce sens. La Direction note la demande des représentants de favoriser la mobilité douce mais à ce jour, il n'est pas prévu de réutiliser un vélo cargo arrêté très récemment faut d'utilisateurs. La question de l'acquisition d'un ou deux vélos électriques pour les reportages sera étudiée.

Apparemment l'information passe mal, à moins que les règles ne s'appliquent pas à tout le monde ?!

En effet lors de l'opération Slow Up pour le JT, un rédacteur en chef adjoint a demandé

à un salarié de prendre son vélo personnel ou d'utiliser le vélo du CE pour le tournage...

Face à ce constat, la direction se dit que finalement l'idée d'acheter ou de louer des vélos (proposition des élus) ne serait pas une si mauvaise idée que ça. Il suffit donc maintenant de se pencher sur l'aspect assurance pour être dans les règles.

Morale de cette histoire : quand vous avez un souhait faites passer vos demandes par des chefs. Comme par magie, les demandes sont acceptées !

Evolution de la fabrication Agenda « Sortir », intervention de Delphine Lenormand et Aymeric Robert

La production de ce module est réinternalisée, coordonnée par Carine Zélie, le montage assuré par les monteurs de France 3. 3 modules « sortir » à produire (Alsace/Champagne/Lorraine) d'une durée de 1 minute. Les voix seront toujours assurées par Roya Moradpour. L'habillage extérieur sera réalisé par Innervation.

TEMPO

Les grandes vacances arrivent à grands pas et la mise en œuvre du projet Tempo reste encore très floue.

Vos élus ont de nouveau interrogé la direction. Pour nous, il y a 2 méthodes :

- Soit on analyse le nombre d'ETP au jour J et cela détermine le nombre de personnes/jour/métiers pouvant concourir aux éditions du JT.
- Soit on écrit ses besoins et on voit si le nombre d'ETP suffit. Et s'il ne suffit pas, soit on revoit ses souhaits à la baisse soit on coupe à d'autres endroits.

La question est donc la suivante : quelle méthode comptez-vous adopter ?

Exprimer les besoins à produire en volume d'information et voir si nous avons le nombre suffisant d'ETP nous répond la directrice Fanny Klipfel. Suite aux ateliers Tempo en cours qui prendront fin ce mois-ci, on reverra nos intentions à la baisse si besoin.

Concernant les 60 ETP, la direction n'a pas encore d'éléments. Elle sait déjà que la volonté affichée est celle d'un plus grand rééquilibrage entre les antennes les moins bien dotées, et celles qui sont plus riches. Elle sait aussi que « France 3 Toutes Régions » aura besoin de renforts, compte tenu de ce qui va leur être demandé en plus.

La direction du réseau devrait apporter des précisions à chaque direction régionale cette semaine.

A ce jour le Tempo version Alsace n'est pas encore validé. Pas d'info non plus sur l'organisation (planning de la rentrée).

Commentaire FO : nous demandons à ce que le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) soit rouvert afin d'y intégrer le projet Tempo qui nous anime, tant sur la charge de travail que des conditions de travail ainsi que l'équilibre vie pro/vie privée.

Soyons pour une fois en prévention primaire !

L'information consultation au CSE Central est prévue le 4 juillet.

Bilan 2022 Médecin du travail

Le contrat qui lie l'AST (Alsace Santé au Travail) et France 3 Alsace concerne 186 salariés. Les salariés de la filière RH, financière et de la Fabrique sont inclus. Pour information, la Fabrique aura son propre contrat l'année prochaine.

Sur les 65 RDV, le médecin du travail a effectué 52 visites au cours de l'année 2022. On note 13 absences de salariés qui ne se sont pas présentés. On compte 20 examens périodiques, 32 non périodiques (visites d'embauche, de reprises et de pré-reprise).

Commentaire FO : nous vous rappelons qu'à tout moment le salarié peut prendre rdv avec le médecin du travail. Sur son temps de travail si on prévient son employeur, sinon sur son temps libre. Un avis du médecin à l'employeur n'est pas possible dans ce dernier cas. Sachez que les rappels de vaccin sont possibles sur RDV (venir avec son carnet de vaccination et son vaccin).

Parmi les conclusions des 52 visites :

28 attestations de suivi

22 attestations de suivi avec aménagement de poste

1 déclaration d'incapacité temporaire du travail

1 déclaration d'inaptitude

Le médecin du travail trouve que la collaboration est bonne avec l'entreprise et qu'elle se sent écoutée pour les aménagements de postes. Selon elle, les RPS (Risques Psychosociaux) sont très présents au sein de notre antenne et le travail sur ce sujet doit continuer car les RPS ont un impact sur la santé des salariés (anxiété, stress, addictions, troubles du sommeil, burn out...). Pour éviter les TMS (troubles Musculo-Squelettiques), elle conseille de continuer d'être à l'écoute des demandes des salariés pour le matériel tels que le clavier plat, les fauteuils etc... L'AST dont dépend le médecin a un rôle de prévention et de santé au travail. Elle recommande à la direction une sensibilisation sur les addictions, (surtout l'alcool) et sur le port des EPI (Equipement Protection Individuelle) et une réelle démarche de prévention des RPS, avec la mise en place d'un plan d'actions et son suivi.

Elle conseille fortement un effort côté dialogue et des échanges dans l'entreprise.

Des échanges ont lieu sur le projet Tempo. Les élus informent sur l'atmosphère anxiogène liée au flou de sa mise en œuvre, des décisions encore non tranchées. L'accompagnement est important, nous dit-elle.

Bilan absentéisme à fin mars 2023.

On note 4 accidents de trajet (1 seul a entraîné un arrêt) + 1 accident du travail.

Le taux d'absentéisme moyen de l'antenne Alsace est de 6.01 % à fin mars 2023, contre 6.08% pour l'ensemble de France Télévisions. Le nombre de jours d'absence du 1er trimestre 2023 représente 8 salariés absents.

En comparaison, à fin mars 2022, ce taux était de 7.28 % pour l'antenne d'Alsace, soit - 2%. Si l'on détaille spécifiquement par type d'absence, ce taux moyen de 6.01% à fin mars 2023 se décompose comme suit : 3.19% absence maladie, 2.80% ALD, 0.02% accident de trajet.



Les absences pour maladie représentent 773 jours cumulés à fin mars et concernent 38 salariés.

Le taux moyen par service à fin mars est de :

0% pour l'administration de production et assistanat

9.29% pour Antenne et contenu (cela concerne 3 salariés pour 130 jours de maladie)

4.75% pour Communication (cela concerne 1 salarié pour 13 jours de maladie)

4.80% pour les personnels techniques (cela concerne 14 salariés pour 74 jours de maladie et 180 jours ALD)

6.70% pour la rédaction (cela concerne 19 salariés pour 189 jours de maladie et 180 jours ALD)

L'ensemble des services voient leurs taux diminuer par rapport à la même période de l'année 2022 sauf pour les services de communication et de l'antenne.

Point alerte rédaction

Suite à la veille locale du 25 mai, un point a été fait pour réajuster la formation « communication non violente » que suit l'ensemble des salariés de la rédaction.



Poste Journaliste bilingue alsacien n°6747 : Différentes pistes sont étudiées
Poste n° 7024 de Journaliste Rédacteur Reporteur au sein de la rédaction de Mulhouse (ex Loic Schaeffer) : à partir du 26 juin un CDD sera sur ce poste pour 3 semaines.

Suite du feuilleton des Salles de montage de Strasbourg

Episode 1 : En 2022, alors que les services généraux avaient planifié les travaux des fenêtres des salles de montage, la direction des moyens généraux de Paris avait stoppé le projet en expliquant que c'était à eux de décider.

Episode 2 : Lors du CSE d'août 2022, Mr Guyon-Sangnier nous a confirmé que le changement des fenêtres des salles de montage était budgétisé pour Strasbourg.

Episode 3 : Juin 2023, vos élus ne voyant pas la planification des travaux arriver, posent la question suivante à la direction : pourquoi n'ont-ils pas été encore réalisés ?

La direction nous répond que ces travaux bien que budgétisés n'ont pas pu se réaliser car le service des IMG parisiens en manque d'effectifs a dû faire des arbitrages sur le suivi de leurs opérations. Une maintenance des fenêtres (amélioration des joints) vient d'être faite nous répond la direction.

On ne comprend pas pourquoi les IMG de Strasbourg ne peuvent pas les gérer eux-mêmes. La réponse n'est pas recevable pour les représentants de proximité. Nous allons les relancer pour que nous puissions gérer les travaux par nous-mêmes.

Bilan diversité

présenté par Eric Engelvin

On retiendra notamment que nous étions 144 salariés permanents au 31 décembre 2022, dont 54 % de femmes et 46% d'hommes, que la moyenne d'âge se situe à 49,1 ans et que les « séniors » (55 ans et plus) représentent 27,8% de l'effectif.

En 2022, on compte 2 recrutements (2 femmes) et 3 mobilités (1 femme+2 hommes).

Le taux de réalisation des entretiens annuels est de 95,86 %, en augmentation de 8% par rapport à l'année précédente. 9 personnes ont bénéficié des actions découlant de l'accord handicap. Deux aménagements de poste de travail ont pu se concrétiser.

Lors de la semaine de sensibilisation au handicap, un escape game digital a été organisé, une rencontre avec des représentants de la Fédération des aveugles ainsi qu'une animation visuelle avec Optic 2000.

En 2022, 48 stagiaires (tous services et niveaux d'études confondus) ont été accueillis chez nous et 8 alternants.

Jeux Olympiques 2024

Plusieurs journalistes de l'antenne Alsace vont participer aux JO / paralympiques 2024. David Marcelin, Lucile Guillotin, Loic Schaeffer et Anne-Laure Marie seront les heureux participants. Ils seront remplacés d'autant que besoin...

Pour les techniciens, l'appel à candidature est lancé, dépêchez-vous si vous êtes intéressé !



**La prochaine instance de proximité se tiendra le 6 juillet.
N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous.
Vos représentants **FO Alsace****

